



La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
140 agents permanents
Membre de la Communauté de
Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE

Agent polyvalent de l'atelier Espace verts (H/F) (Cadre d'emploi des adjoints techniques) Catégorie C à temps complet

CDD de 6 mois en remplacement

Au cœur du Vercors, avec 4500 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier, vous participerez aux travaux d'entretien des espaces verts, parcs et jardins de la commune.

Missions principales :

1. Entretien des espaces verts communaux
 - Entretien des massifs floraux, des massifs d'arbustes et zones engazonnées : plantations, désherbage manuel, tonte, ...
 - Entretien des chemins de randonnée : débroussaillage, broyage de branche, élagage
 - Arrosage manuel et automatique : mise en place et entretien
 - Entretien courant du matériel utilisé
 - Assurer, selon les besoins, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM, dont participation à l'organisation des manifestations, et travaux divers sur les espaces publics.
2. Déneigement et astreintes hivernales
 - Déneigement et salage les abords des bâtiments et lieux publics
 - Conduite d'engins de déneigement ;
 - Faire partie du planning des astreintes pour les interventions de nuit et du weekend de déneigement.
 - Astreinte 1 semaine sur 2 pendant la saison hivernale du 1er novembre au 30 mars.
3. Astreintes estivales
 - Permanence mensuelle d'astreinte d'urgence pendant la saison estivale.

Compétences requises

- Respect des consignes de sécurité au travail
- Travail en équipe
- Notions d'arrosage automatique

Qualités requises

- Comprendre et appliquer les consignes de sécurité au travail
- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence

Conditions de travail

- Hiver : Horaires spécifiques pendant les astreintes : début de journée à 3H00 ou à 5H00 pour déneiger et saler.
- Toutes saisons :
 - o Travail en extérieur,
 - o Utilisation de machines/outils ;
 - o Exposition au bruit
 - o Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
 - o Port de charges.

Profil souhaité

- Permis de conduire B exigé, EB souhaité
- Permis Poids Lourds souhaité
- CACES pour conduite d'engins (Epareuse,Holder)
- Diplôme en espaces verts souhaité

Conditions de recrutement

CDD de 6 mois en remplacement à temps complet susceptible d'être renouvelé.
Rémunération selon expérience selon le statut de la fonction publique

Poste à pourvoir le : 1^{er} avril 2025

Entretien avec le jury de recrutement semaine du 17 au 21 mars 2025

Les candidatures (lettre manuscrite + C.V. + références et copie des diplômes) sont à adresser avant le 14 mars 2025 à :

*Monsieur le Maire
62 place Pierre Chabert
38250 Villard de Lans,*

Ou par mail à rh@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires auprès de Virginie BEAUDOINGT, Au Service Ressources Humaines, sur : [rh @villard-de-lans.fr](mailto:rh@villard-de-lans.fr)

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**